



COCOM
CONGOLESE COMMUNITY OF NORTH CAROLINA / RALEIGH
 1521 Nealstone Wy, Raleigh, NC 27614
<http://www.cocomnc.com>
 Tel. 919 827 3110

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Cocom Raleigh et ses Environs

La Cocom Raleigh et ses environs s'est réuni ce 22 Novembre 2008 pour son Assemblée Générale annuelle convoquée par son Comité Exécutif.

Le quorum a été largement atteint car totalisant plus de 30% des membres effectifs conformément aux statuts qui régissent la Cocom et présentés par le Comité Exécutif. L'Assemblée étant régulièrement constituée, pouvait valablement siéger et, délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le vote à main levée a permis d'élire Mr. Felicien Mukau comme président de l'AG et deux secrétaires Guy Kasongo et Hervé Ngadiene.

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité par les membres présents à l'AG, soit 19 membres présents et deux personnes invitées. .

L'ordre du jour s'articule autour des points ci-dessous :

1. Mot du Président Cocom;
2. Projet d'amendement du statut présenté par le Comité Exécutif en rapport avec l'élection du staff dirigeant au suffrage universel par l'Assemblée Générale;
3. Election des membres de la Commission Electorale;
4. Application du Règlement d'Ordre Intérieur en rapport avec l'assistance en cas de deuil pour les membres et les non membres de la Cocom;
5. Contribution de la Cocom Raleigh et ses environs à la crise qui sévit au Congo;
6. Divers.

1. Mot du Président

Il a tenu à remercier les membres présents, les pasteurs et le Président Cocom Dallas qui ont assisté en tant qu'observateurs.

Il a demandé à l'assistance de garder en mémoire et prier pour les deux frères membres de la communauté qui ont connu des cas de deuil.

Il a fait part du rapport financier livré l'année passée et les rapports fructueux avec différents groupes Congolais opérant à Raleigh.

Il a en outre signalé que Mgr Monsengo qui devait tenir une conférence à Raleigh, ne saurait le faire compte tenu de ses occupations professionnelles.

Il a aussi informé l'Assemblée que la Cocom Raleigh et ses environs a été en honneur lors de la conférence des étudiants Congolais tenue à UNC Greensboro.

Il a fait mention des réjouissances du 30 Juin, fête nationale du Congo, organisées par la Cocom qui a abouti à une évaluation dont les résultats ont été publiés.

Le Président a fait état du dysfonctionnement de son comité, conséquent à la non-participation de certains membres de son Administration qui s'appuient sur le fait qu'ils sont élus et deviennent improductifs.

Sur le plan financier, le Président Cocom a déclaré qu'il y a dans la caisse de l'Association un montant de \$1,800.22 provenant des cotisations des membres.

Il a parlé des contacts avec le Mayor de Raleigh pour présenter la Cocom Raleigh et ses Environs comme Not Profit Organization. Le Mayor a demandé à la Cocom de préparer les éléments préparatoires à cette rencontre.

Le Président Cocom a terminé en parlant d'une rencontre possible entre la Cocom et la Sénatrice Kaye Hagan. Le Comité Exécutif s'emploie à travailler sur un programme en rapport à certains contacts pour étudier les voies et moyens pouvant faciliter l'octroie des loans aux membres de la communauté qui ont des projets agricoles.

2. Projet d'amendement du statut pour l'abolition de l'élection des membres du Comité exécutif.

Le Président de la séance a demandé aux membres présents d'intervenir sur l'opportunité d'annuler la Loi Electorale sur l'élection des membres du Comité Cocom par l'Assemblée Générale.

Un des intervenants a demandé au Comité de se mettre d'accord et de travailler ensemble en privilégiant les intérêts de la communauté.

Il a été ensuite demandé au Comité Cocom de présenter son amendement selon lequel seul le président Cocom devra être élu, et libre à lui de choisir les membres de son cabinet. Les autres intervenants ont demandé au comité de présenter les difficultés relatives à sa gestion administrative et technique pour prouver le bien-fondé de son projet d'amendement. Il a été relevé selon un membre de l'exécutif Cocom, du totalitarisme du pouvoir par le Président de la Cocom qui ne permet pas aux autres membres de pouvoir travailler librement car lui-même accomplissant leurs attributions.

Il a été demandé au Président de donner les raisons de l'amendement.

Dans sa réponse, le Président justifie le système mondial concernant le pouvoir de tout exécutif. Il estime que la forme actuelle ne lui permet pas d'évaluer un membre de son cabinet. Il est forcé compte tenu des circonstances de faire tout le travail lorsque d'autres membres ne veulent pas faire le travail comme il se doit. Comme il ne peut démettre un membre improductif par le fait de la Loi Electorale, le Comité ne sait fonctionner normalement.

Un intervenant a demandé à ce qu'un comité ad hoc soit constitué pour pouvoir régler le problème et évaluer le projet d'amendement.

Il a été demandé aux membres de se prononcer à propos de l'adoption de l'amendement et son étude par un comité ad hoc.

Sur 17 participants, 17 membres ont approuvé qu'un comité ad hoc soit mis sur place. Il a été décidé que 5 personnes évaluent le problème et fassent rapport à la prochaine AG . Les personnes ci-dessous ont été désignées :

1. Romain konde
2. Guy Kasongo
3. Rév. Pasteur Richard Paku
4. Felicien Mukau
5. Herve Ngadiene

Il a été finalement demandé à la commission ad hoc de présenter un rapport d'évaluation du projet d'amendement des statuts de l'annulation de l'élection des autres membres du comité exécutif, et proposer des mécanismes d'intégration des Congolais dans la gestion de la Cocom, ainsi qu'un modèle de leadership pour la Cocom.

3. Lecture de la Loi Electorale et Election des membres de la Commission Electorale
 La désignation d'une commission électorale a été ajournée pour le mois de Janvier 2009 en attendant le travail demandé à la Commission ad hoc.
 A cet effet, la majorité des membres participants ont voté pour que l'Assemblée Générale se tienne le 24 Janvier 2009.
4. Règlement d'Ordre Intérieur
 - 4.1 Gestion des cas de deuil
 Le Président Cocom a fait remarquer que son comité a assisté tous les membres actifs et non actifs frappés de deuil. Cette manière d'agir a été qualifiée de discriminatoire car favorisant des personnes qui ne contribuent pas financièrement à la Cocom.
 Le Comité Cocom demande à ce que la Commission ad hoc examine aussi la situation en vue d'aider les Congolais à connaître leurs droits et obligations par rapport à la Cocom.
 En l'absence d'un Règlement d'Ordre Intérieur, il a été demandé au Comité de continuer d'agir avec jurisprudence en attendant que la Commission ad hoc examine la question après la présentation du rapport sur l'amendement d'élection au sein de Cocom, le renforcement des capacités de leadership et les mécanismes d'intégration des Congolais.
5. Contribution des Congolais de Raleigh et ses environs à la crise qui sévit au Congo.
 Il a été demandé au Comité executif Cocom d'utiliser toutes les voies possibles pour sensibiliser l'opinion Américaine de la situation au Congo. Cela peut passer par une pétition et coups de fil aux Sénateurs sur la crise au Congo. Il a été aussi demandé au Comité Cocom d'élaborer un texte de base que les Congolais pouvaient s'en servir pour appeler les Sénateurs. La proposition de désigner une personne autre que le Président Cocom sortant pour sensibiliser l'opinion locale Américaine, présentée par le membre Laurives Sukidi a été rejetée par 98% des membres présents au motif que le comité actuel detient les prérogatives du pouvoir assignées dans les statuts Cocom.
6. Divers
 Le Président de la Cocom Dallas a demandé aux Congolais de se réconcilier pour faire face aux différents défis et problèmes du Congo. Il a ajouté que la reconstruction de la Communauté Congolaise implique des sacrifices, la participation et l'apport de tout le monde. Il a présenté son expertise et son objectif d'ouvrir un centre culturel Congolais à Dallas en demandant la contribution de tous les Congolais vivant aux Etats Unis. Il a demandé aux Congolais de se surpasser et de supprimer tous les différends qui peuvent bloquer l'épanouissement de la Communauté. Il a aussi demandé à la Communauté d'initier une formation des membres à la gestion des Non Profit Organisation. Le Président Cocom Dallas a souhaité une collaboration étroite entre les communautés Congolaises opérant aux U.S.A. Il a aussi proposé la vente des cartes d'adhésion des membres, et le recensement de tous les membres de Cocom Raleigh pour évaluer l'apport humain et financier nécessaires à la reconstruction de la communauté.
 Un de nos frères qui est pasteur à Maryland a fait part à l'AG de son projet de retour au pays avec sa famille pour démarrer un projet d'assistance aux enfants

de la rue. Il a demandé à quiconque veut le soutenir de prendre contact avec le Président de la Cocom

L'ordre du jour étant épuisé, séance est close à 8:25 du soir.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président de la séance et les deux secrétaires désignés.

Fait à Raleigh, le 22 Novembre 2008

Pour le compte du Bureau de l'A.G,
Guy Kasongo

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Cocom Raleigh et ses Environs

La Cocom Raleigh et ses environs s'est réuni ce 22 Novembre 2008 pour son Assemblée Générale annuelle convoquée par son Comité Exécutif.

Le quorum a été largement atteint car totalisant plus de 30% des membres effectifs conformément aux statuts qui régissent la Cocom et présentés par le Comité Exécutif.

L'Assemblée étant régulièrement constituée, pouvait valablement siéger et, délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le vote à main levée a permis d'élire Mr. Felicien Mukau comme président de l'AG et deux secrétaires Guy Kasongo et Hervé Ngadiene.

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité par les membres présents à l'AG, soit 19 membres présents et deux personnes invitées. .

L'ordre du jour s'articule autour des points ci-dessous :

1. Mot du Président Cocom;
2. Projet d'amendement du statut présenté par le Comité Exécutif en rapport avec l'élection du staff dirigeant au suffrage universel par l'Assemblée Générale;
3. Election des membres de la Commission Electorale;
4. Application du Règlement d'Ordre Intérieur en rapport avec l'assistance en cas de deuil pour les membres et les non membres de la Cocom;
5. Contribution de la Cocom Raleigh et ses environs à la crise qui sévit au Congo;
6. Divers.

1. Mot du Président

Il a tenu à remercier les membres présents, les pasteurs et le Président Cocom Dallas qui ont assisté en tant qu'observateurs.

Il a demandé à l'assistance de garder en mémoire et prier pour les deux frères membres de la communauté qui ont connu des cas de deuil.

Il a fait part du rapport financier livré l'année passée et les rapports fructueux avec différents groupes Congolais opérant à Raleigh.

Il a en outre signalé que Mgr Monsengo qui devait tenir une conférence à Raleigh, ne saurait le faire compte tenu de ses occupations professionnelles.

Il a aussi informé l'Assemblée que la Cocom Raleigh et ses environs a été en honneur lors de la conférence des étudiants Congolais tenue à UNC Greensboro.

Il a fait mention des réjouissances du 30 Juin, fête nationale du Congo, organisées par la Cocom qui a abouti à une évaluation dont les résultats ont été publiés.

Le Président a fait état du dysfonctionnement de son comité, conséquent à la non-participation de certains membres de son Administration qui s'appuient sur le fait qu'ils sont élus et deviennent improductifs.

Sur le plan financier, le Président Cocom a déclaré qu'il y a dans la caisse de l'Association un montant de \$1,800.22 provenant des cotisations des membres.

Il a parlé des contacts avec le Mayor de Raleigh pour présenter la Cocom Raleigh et ses Environs comme Not Profit Organization. Le Mayor a demandé à la Cocom de préparer les éléments préparatoires à cette rencontre.

Le Président Cocom a terminé en parlant d'une rencontre possible entre la Cocom et la Sénatrice Kaye Hagan. Le Comité Exécutif s'emploie à travailler sur un programme en rapport à certains contacts pour étudier les voies et moyens pouvant faciliter l'octroie des loans aux membres de la communauté qui ont des projets agricoles.

2. Projet d'amendement du statut pour l'abolition de l'élection des membres du Comité exécutif.

Le Président de la séance a demandé aux membres présents d'intervenir sur l'opportunité d'annuler la Loi Electorale sur l'élection des membres du Comité Cocom par l'Assemblée Générale.

Un des intervenants a demandé au Comité de se mettre d'accord et de travailler ensemble en privilégiant les intérêts de la communauté.

Il a été ensuite demandé au Comité Cocom de présenter son amendement selon lequel seul le président Cocom devra être élu, et libre à lui de choisir les membres de son cabinet. Les autres intervenants ont demandé au comité de présenter les difficultés relatives à sa gestion administrative et technique pour prouver le bien-fondé de son projet d'amendement. Il a été relevé selon un membre de l'exécutif Cocom, du totalitarisme du pouvoir par le Président de la Cocom qui ne permet pas aux autres membres de pouvoir travailler librement car lui-même accomplissant leurs attributions.

Il a été demandé au Président de donner les raisons de l'amendement.

Dans sa réponse, le Président justifie le système mondial concernant le pouvoir de tout exécutif. Il estime que la forme actuelle ne lui permet pas d'évaluer un membre de son cabinet. Il est forcé compte tenu des circonstances de faire tout le travail lorsque d'autres membres ne veulent pas faire le travail comme il se doit. Comme il ne peut demettre un membre improductif par le fait de la Loi Electorale, le Comité ne sait fonctionner normalement.

Un intervenant a demandé à ce qu'un comité ad hoc soit constitué pour pouvoir régler le problème et évaluer le projet d'amendement.

Il a été demandé aux membres de se prononcer à propos de l'adoption de l'amendement et son étude par un comité ad hoc.

Sur 17 participants, 17 membres ont approuvé qu'un comité ad hoc soit mis sur place. Il a été décidé que 5 personnes évaluent le problème et fassent rapport à la prochaine AG . Les personnes ci-dessous ont été désignées :

1. Romain konde
2. Guy Kasongo
3. Rév. Pasteur Richard Paku
4. Felicien Mukau
5. Herve Ngadiene

Il a été finalement demandé à la commission ad hoc de présenter un rapport d'évaluation du projet d'amendement des statuts de l'annulation de l'élection des autres membres du comité exécutif, et proposer des mécanismes d'intégration des Congolais dans la gestion de la Cocom, ainsi qu'un modèle de leadership pour la Cocom.

3. Lecture de la Loi Electorale et Election des membres de la Commission Electorale
La désignation d'une commission électorale a été ajournée pour le mois de Janvier 2009 en attendant le travail demandé à la Commission ad hoc.
A cet effet, la majorité des membres participants ont voté pour que l'Assemblée Générale se tienne le 24 Janvier 2009.
4. Règlement d'Ordre Intérieur
 - 4.1 Gestion des cas de deuil
Le Président Cocom a fait remarquer que son comité a assisté tous les membres actifs et non actifs frappés de deuil. Cette manière d'agir a été qualifiée de discriminatoire car favorisant des personnes qui ne contribuent pas financièrement à la Cocom.
Le Comité Cocom demande à ce que la Commission ad hoc examine aussi la situation en vue d'aider les Congolais à connaître leurs droits et obligations par rapport à la Cocom.
En l'absence d'un Règlement d'Ordre Intérieur, il a été demandé au Comité de continuer d'agir avec jurisprudence en attendant que la Commission ad hoc examine la question après la présentation du rapport sur l'amendement d'élection au sein de Cocom, le renforcement des capacités de leadership et les mécanismes d'intégration des Congolais.
5. Contribution des Congolais de Raleigh et ses environs à la crise qui sévit au Congo.
Il a été demandé au Comité executif Cocom d'utiliser toutes les voies possibles pour sensibiliser l'opinion Américaine de la situation au Congo. Cela peut passer par une pétition et coups de fil aux Sénateurs sur la crise au Congo. Il a été aussi demandé au Comité Cocom d'élaborer un texte de base que les Congolais pouvaient s'en servir pour appeler les Sénateurs. La proposition de désigner une personne autre que le Président Cocom sortant pour sensibiliser l'opinion locale Américaine, présentée par le membre Laurives Sukidi a été rejetée par 98% des membres présents au motif que le comité actuel detient les prérogatives du pouvoir assignées dans les statuts Cocom.
6. Divers
Le Président de la Cocom Dallas a demandé aux Congolais de se réconcilier pour faire face aux différents défis et problèmes du Congo. Il a ajouté que la reconstruction de la Communauté Congolaise implique des sacrifices, la participation et l'apport de tout le monde. Il a présenté son expertise et son objectif d'ouvrir un centre culturel Congolais à Dallas en demandant la contribution de tous les Congolais vivant aux Etats Unis. Il a demandé aux Congolais de se surpasser et de supprimer tous les différends qui peuvent bloquer l'épanouissement de la Communauté. Il a aussi demandé à la Communauté d'initier une formation des membres à la gestion des Non Profit Organisation. Le Président Cocom Dallas a souhaité une collaboration étroite entre les communautés Congolaises opérant aux U.S.A. Il a aussi proposé la vente des cartes d'adhésion des membres, et le recensement de tous les membres de Cocom Raleigh pour évaluer l'apport humain et financier nécessaires à la reconstruction de la communauté.
Un de nos frères qui est pasteur à Maryland a fait part à l'AG de son projet de retour au pays avec sa famille pour démarrer un projet d'assistance aux enfants

de la rue. Il a demandé a quiconque veut le soutenir de prendre contact avec le Président de la Cocom

L'ordre du jour étant épuisé, séance est close à 8:25 du soir.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président de la séance et les deux secrétaires désignés.

Fait à Raleigh, le 22 Novembre 2008

Pour le compte du Bureau de l'A.G,
Guy Kasongo